



Madame la Présidente
du Conseil d'État
Luxembourg

Luxembourg, le 30 juillet 2020

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

Réf. CE / SCL : 60.123 / 60.124 – 1321 / nb
Doc. parl. 7524

- Objet : 1) Projet de loi portant sur la qualité des services pour personnes âgées et portant modification de :
- 1° la loi modifiée du 16 mai 1975 portant statut de la copropriété des immeubles bâtis ;
 - 2° la loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'État et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique.
- 2) Projet de règlement grand-ducal relatif à la loi portant sur la qualité des services pour personnes âgées.

Madame la Présidente,

À la demande du Ministre de la Famille et de l'Intégration, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis de la Commission nationale pour la protection des données portant sur le projet de loi et sur le projet de règlement grand-ducal sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations
avec le Parlement

John Dann
Directeur